

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **29 octobre 2014, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Annie Côté, Isabelle Dubé, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Vickie Morin, Chantal Paquet et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et René Roy, psychoéducateur.

Sont présents la représentante du Centre de réadaptation l'Interaction, Vanessa Guilbault et le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup, Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Isabelle Michaud, représentant parents et Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 15 présences dont 9 parents, la rencontre débute à 19 h 15. M^{me} Monic Vézina assurera l'animation de la rencontre et le secrétariat en attendant l'élection des officiers.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES – VÉRIFICATION DES COORDONNÉES

M^{me} Vézina souhaite la bienvenue à tous les membres. Chacun des membres se présente en précisant le milieu de provenance.

Les deux organismes qui siégeront au comité sont le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et le Centre de réadaptation l'Interaction.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Monic Vézina,

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé tel que présenté :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Présentation des nouveaux membres
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Retour sur le rapport annuel – Année 2013-2014
5. Élection des officiers :
 - **Président**
 - **Vice-président**
 - **Secrétaire**
 - **Trésorier**
 - **Représentant au comité de parents et substitut
vs commissaire parent représentant les élèves HDAA**
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2014
7. Adoption du budget annuel de fonctionnement :
 - **Solde 2013-2014**
 - **Budget 2014-2015**
8. Formulaires de réclamation des dépenses et tableau de distance en kilomètres :
 - **Procédure et formulaires**
9. Formulaire – Consentement à la communication de renseignements personnels
10. Calendriers scolaires 2014-2015
11. Projet de calendrier des rencontres du comité ÉHDAA :
 - Modalité d'annulation de rencontre
12. Règles de régie interne 2014-2015
13. Plan d'action 2014-2015 vs plan d'action 2013-2014 :
 - **Besoins des membres : information**
14. Organisation des services aux élèves HDAA :
 - 14.1 Clientèle HDAA
 - 14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA
 - 14.3 Politique de l'organisation des services aux ÉHDAA de la commission scolaire
15. Autres points :
16. Correspondances
17. Période de questions du public
18. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RETOUR SUR LE RAPPORT ANNUEL 2013-2014

M^{me} Vézina rappelle que le rapport annuel a été présenté et adopté lors de la rencontre du 4 juin 2014. Une copie de celui-ci a été transmise aux conseils d'établissement des écoles.

5. CCSÉHDAA 2014-10-01 ÉLECTION DES OFFICIERS

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M^{me} Monic Vézina agisse à titre de présidente d'élection.

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Monic Vézina et résolu :

QUE M. Jean-Philippe Nadeau soit nommé secrétaire d'élection.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Lyne Lefebvre.

M^{me} Chantale Duval propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de présidente.

M^{me} Lyne Lefebvre accepte.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE M^{me} Lyne Lefebvre soit nommée présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA VICE-PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Chantale Duval.

M^{me} Hélène April propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de vice-présidente.

M^{me} Chantale Duval accepte.

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M^{me} Chantale Duval soit nommée vice-présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

ÉLECTION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE AU SECRÉTARIAT – MISE EN NOMINATION

M. Claudel Pariseau propose M. René Roy.

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Manon Therrien.

M. Claudel Pariseau propose M^{me} Vickie Morin.

M. Luc Mercier propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Vickie Morin accepte.

M^{me} Manon Therrien refuse.

M. René Roy refuse.

NOMINATION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M. Claudel Pariseau et résolu :

QUE M^{me} Vickie Morin soit nommée secrétaire du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

ÉLECTION D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Isabelle Dubé.

M^{me} Vickie Morin propose M^{me} Manon Therrien.

M^{me} Lyne Lefebvre propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Manon Therrien refuse.

M^{me} Isabelle Dubé accepte.

NOMINATION D'UNE TRÉSORIÈRE AU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE M^{me} Isabelle Dubé soit nommée trésorière du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

POSTE D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M. Jean-Philippe Nadeau propose M^{me} Hélène April.

M^{me} Chantale Duval propose la fermeture de la mise en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de représentante.

M^{me} Hélène April accepte.

NOMINATION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Philippe Nadeau et résolu :

QUE M^{me} Hélène April soit nommée représentante au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

POSTE D'UNE SUBSTITUT OU D'UN SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Chantal Paquet.

M^{me} Chantale Duval propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de substitut de la représentante.

M^{me} Chantal Paquet accepte.

NOMINATION AU POSTE DE SUBSTITUT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M^{me} Chantal Paquet soit nommée substitut de la représentante au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2014-2015.

PROPOSITION DE CANDIDATURE AU POSTE DE COMMISSAIRE PARENT REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES HDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

M. Claudel Pariseau propose M. Luc Mercier.

M^{me} Chantale Duval propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte d'être nommé comme commissaire parent représentant les élèves HDAA.

M. Luc Mercier accepte.

CANDIDATURES PROPOSÉES AU POSTE DE COMMISSAIRE PARENT REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES HDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique visant à désigner le commissaire parent représentant les élèves HDAA;

ATTENDU que le Comité de parents a la responsabilité de désigner parmi les parents membres du CCSÉHDAA;

ATTENDU qu'un seul parent s'est montré intéressé à occuper cette fonction;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Philippe Nadeau et résolu :

Que la candidature de M. Luc Mercier à titre de commissaire parent représentant les élèves HDAA soit transmise au Comité de parents aux fins de désignation.

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE la période des élections soit close.

M^{me} Lyne Lefebvre, présidente du comité pour l'année scolaire 2014-2015, assurera l'animation des points restants de l'ordre du jour.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2014

La présidente, M^{me} Lyne Lefebvre, procède à la lecture du procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE le procès-verbal du 4 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

7. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT 2014-2015

M^{me} Monic Vézina, présente le bilan du budget annuel de fonctionnement 2013-2014.

Le budget de fonctionnement a été augmenté pour l'année 2014-2015. Un ajout de 500 \$ a été alloué par la commission scolaire. Le budget es passé de 1 350 \$ à 1 850 \$. À noter que pour la présente année, le MELS n'autorise aucun transfert de solde de l'année antérieure. Toutefois, pour le comité, il n'y a aucun solde pour 2013-2014.

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE le budget annuel de fonctionnement de 1 850 \$ soit adopté afin de couvrir les dépenses de déplacement et de gardiennage des membres. Le budget pourra permettre à des parents de s'inscrire au congrès annuel de la Fédération des Comités de parents du Québec.

8. FORMULAIRES DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES ET TABLEAU DE DISTANCE EN KILOMÈTRES – PROCÉDURE

M^{me} Lyne Lefebvre explique la procédure de réclamation des dépenses des membres. Un rappel est fait sur la tarification adoptée par le Conseil des commissaires.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE pour l'année scolaire 2014-2015, le montant du remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement soit conforme à la résolution adoptée par le conseil des commissaires; c'est-à-dire de 4,40 \$ par déplacement de 5 kilomètres et moins, d'un taux de 0,44 \$ par kilomètre pour les frais de déplacement auxquels s'ajoutent 0,05 \$ par kilomètre lorsqu'il y a covoiturage. Un maximum de 45 \$ par jour pour les frais de repas à l'intérieur de la commission scolaire et de 50 \$ par jour à l'extérieur, ainsi qu'une allocation de 30 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

QUE le montant du remboursement des frais de gardiennage, exclusif pour les parents du comité, s'établit à 3,75 \$ l'heure, sur présentation du document prévu signé.

QUE des formulaires de remboursement doivent être complétés à chaque rencontre ou selon les dates des rapports trimestriels de la commission scolaire, soit avant le 8 décembre 2014 pour les mois d'octobre à décembre, avant le 18 mars 2015 pour les mois de janvier à mars, lors de la dernière rencontre de juin pour les mois d'avril à juin.

9. FORMULAIRE – CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – ANNÉE 2014-2015

M^{me} Monic Vézina demande à chaque membre du comité de remettre, à la fin de ladite rencontre, le formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels dûment complété et signé. Une nouvelle liste avec les coordonnées des membres sera remise lors de la prochaine rencontre. On rappelle que la liste pour diffusion se retrouve sur le site de la commission scolaire mais sans coordonnées confidentielles.

10. CALENDRIERS SCOLAIRES 2014-2015

Les calendriers scolaires des écoles sont remis à tous les membres.

11. PROJET DE CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ ÉHDAA – MODALITÉ D'ANNULATION DE RENCONTRE

Un projet de calendrier des rencontres est déposé :

- Mercredi le 29 octobre 2014 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 10 décembre 2014 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 11 février 2015 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 8 avril 2015 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 3 juin 2015 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup

Il est demandé qu'une rencontre sur deux se déroule le lundi. Par conséquent, les prochaines rencontres auront lieu le lundi 24 novembre, le mercredi 11 février, le lundi 13 avril et le mercredi 3 juin.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté suite aux modifications apportées.

M^{me} Monic Vézina présente les modalités d'annulation des rencontres et rappelle que lorsque vous ne pouvez être présent, bien vouloir appeler Mélissa Beaulieu. Si une rencontre doit être annulée en cas de tempête, un message courriel vous sera envoyé.

La convocation ainsi que les documents seront transmis par courriel, imprimés par la commission scolaire et remis lors de chaque rencontre.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2014-2015

M^{me} Lefebvre et M^{me} Vézina présentent les « Règles de régie interne 2014-2015 ».

Le point 3.5 sera ajouté concernant le commissaire parent représentant les élèves HDAA, le point 9.7 que les procès-verbaux sont transmis au conseil d'établissement par la direction d'école et le point 15 concernant le dépôt des documents sur le site internet.

Les points 10.1, 12.2 et 14.2 seront reformulés pour actualiser les pratiques.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et résolu :

QUE les règles de régie interne 2014-2015 soient adoptées avec les modifications proposées.

13. PLAN D'ACTION 2014-2015 – BESOIN DES MEMBRES : INFORMATION

Le plan d'action 2014-2015 est présenté par M^{me} Lefebvre qui nomme chacun des objectifs, des moyens et l'échéancier qu'il contient. Le plan d'action est accepté tel que présenté.

14. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

14.1 Clientèle HDAA :

M^{me} Vézina dépose et commente le document présentant la clientèle 2014-2015. La validation de la codification des élèves HDAA se fera maintenant directement avec le MELs en raison de l'abolition des Directions régionales. Le financement dépend de la catégorie du handicap : léger ou lourd.

14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA

Le document représentant les ressources allouées à la clientèle HDAA est déposé et commenté par M^{me} Vézina. On souligne que deux étapes précèdent la mise en place de mesure, l'évaluation diagnostic par un professionnel reconnu et la démonstration des incapacités et limitations en lien avec l'apprentissage. L'amélioration de la réussite passe par l'implication des membres de l'équipe du plan d'intervention incluant l'élève.

14.3 Politique commission scolaire :

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

15. AUTRES POINTS

M^{me} Maude Therrien, fille de l'un des parents membres du comité et élève ayant fréquenté une école de notre commission scolaire, sera présente à la prochaine rencontre du comité. Elle nous présentera son cheminement scolaire et professionnel ainsi que sa réussite personnelle et professionnelle comme personne vivant avec un profil dysphasique.

16. CORRESPONDANCES

M^{me} Lefebvre présente un guide d'accompagnement. Elle mentionne aux membres du comité que chaque document reçu peut leur être prêté.

17. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 56.

La secrétaire,
Vickie Morin

La présidente,
Lyne Lefebvre